

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'OFFICE SOCIAL

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

PRÉSENTS :

Mme THILL-BIANCHI Rita, présidente
M. ANZIL Giorgio,
Mme BILTGEN Denise,
Mme DISIVISCOUR Viviane,
Mme KIEFFER Colette,
Mme WAGENER Thérèse,
M. WEALER Nico, membres

Mme LUZZI Fabiana, secrétaire

L'Office Social ;

Objet : Décharge des parts-patients de l'exercice 2021

Vu les dispositions de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, notamment le chapitre 3 du titre 4, les articles 170 et 171 ;

Vu les dispositions de la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale, notamment l'article 5 et l'article 16 alinéa 2 ;

décide
à l'unanimité des voix

d'accorder à la présidente du Conseil d'Administration de l'Office Social l'autorisation de mandater sa trésorière, Mme Samantha Mathieu, de décharger pour l'exercice 2021 la globalité de la part-patient non remboursée par la CNS provenant des factures médicales payées par l'Office Social.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures


The block contains three handwritten signatures in blue ink. The top signature is a stylized signature, possibly 'Anil'. The middle signature is 'T.uy'. The bottom signature is 'Gangui'.